LES BASES DU METIER D'AIDE A DOMICILE

PUBLIC VISE

Tout salarié intervenant à domicile nouvellement embauché en CDI ou en CDD de longue durée, au sein d'une structure d'aide à domicile.

Des salariés administratifs peuvent assister, de manière exceptionnelle, à ce type de formation.

PREREQUIS

Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES

La formation se déroule sur une journée, soit 7 heures de formation

Uniquement Intra-entreprise (8 à 12 participants)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Séance de formation en salle avec paper-board et projection, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR

Christophe ORJUBIN

TARIFS (TVA NON APPLICABLE)

Intra : nous contacter

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Expérimenter son rôle de professionnel et ses limites
- Identifier la déontologie et les bonnes pratiques du métier d'aide à domicile
- D'utiliser les outils professionnels mis à sa disposition
- Appliquer les modalités d'organisation du temps de travail et celles liées aux déplacements professionnels
- Maîtriser les principes de l'économie d'effort et les bases de l'ergonomie

Contenu (adaptable à vos besoins)

- **Présentation des métiers de l'aide a domicile**
- **Déontologie et bonnes pratiques**
- **Les outils professionnels**
- **La règlementation du secteur**
- **L'économie d'effort**

Suivi / Evaluation

- Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation
- Pendant la formation : étude de cas, mise en en situation professionnelle
- Feuille d'émargement pour contrôle de la présence
- Remise d'une attestation à l'issue de la formation
- Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue
- Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

Dates

A définir en fonction des besoins de la structure employeur.